






# Baccalauréat en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-1-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études hispaniques (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Anahí Alba de la Fuente  
[anahi.alba.de.la.fuente@umontreal.ca](mailto:anahi.alba.de.la.fuente@umontreal.ca)

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

### **Le baccalauréat en études hispaniques permet d'acquérir une solide connaissance de la langue et de la culture des civilisations hispanophones.**

La 1<sup>re</sup> année est consacrée à des cours d'introduction qui permettront à l'étudiant de se familiariser avec la langue espagnole. Les cours de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années proposent une étude approfondie des différentes pratiques culturelles du monde hispanique (cinéma, littérature, etc.) et de tous les aspects de la langue espagnole :

- phonologie
- grammaire
- composition
- phonétique
- évolution historique

Ce programme permet aussi une formation en traduction ainsi qu'en enseignement de l'espagnol (langue étrangère).

Afin de compléter sa formation, l'étudiant est invité à s'inscrire à des cours dans des disciplines connexes (anthropologie, histoire, histoire de l'art, linguistique, littérature comparée, littératures de langue française, science politique, etc.).

## Objectifs

Le baccalauréat spécialisé en études hispaniques constitue un programme complet et diversifié grâce auquel les étudiants auront l'occasion d'obtenir de solides connaissances dans des domaines complémentaires telles l'étude et la didactique de la langue espagnole, l'étude et la méthodologie des littératures hispaniques (dans un esprit de dialogue avec les autres pratiques culturelles), une approche des civilisations espagnole et hispano-américaine, la théorie et la pratique de la traduction espagnol-français/français-espagnol. La presque totalité des cours étant dispensée en espagnol, les étudiants peuvent acquérir ainsi une compétence langagière remarquable. Le choix de cours complémentaires pris dans des disciplines connexes (anthropologie, histoire, histoire de l'art, linguistique, littérature comparée, science politique, etc.) permet d'élargir considérablement l'éventail des connaissances et de la formation. Outre la voie qu'il ouvre sur l'enseignement postsecondaire, le baccalauréat spécialisé constitue aussi une solide base pour aborder une carrière dans le cadre, notamment, de l'intensification des échanges avec le monde hispanique. Ce programme donne également accès aux études supérieures dans ce domaine.

## Forces

- La possibilité d'effectuer un séjour d'études en Espagne ou en Amérique latine.
- La présence de lecteurs et d'assistants de conversation venus d'Espagne pour animer des ateliers et aider les étudiants dans la préparation de travaux.
- Le Centre de ressources de l'espagnol (CRE), qui offre des services culturels variés : bibliothèque, vidéothèque, conférences, projections de films ou ateliers de conversation (rencontres sociales).
- Des laboratoires de langues munis d'outils d'apprentissage spécialisés.
- Le prix Estela-Portés-Lucie-Bauer, remis à un étudiant de 3<sup>e</sup> année affichant un excellent dossier.

## Perspectives d'avenir

Après le baccalauréat, il est possible de travailler dans :

- divers ministères (Industrie, Finances, Immigration et Communautés culturelles, Affaires étrangères et Commerce international, etc.)
- l'industrie touristique
- le secteur des communications
- le domaine des relations internationales

En ajoutant une formation connexe (commerce international, traduction, science politique, histoire, économie, etc.) à votre baccalauréat, vous multipliez vos chances de trouver un emploi, ici ou à l'étranger.

Avec une formation complémentaire (au 1<sup>er</sup> cycle ou aux cycles supérieurs), vous pourriez vous orienter vers les professions de traducteur et d'interprète, ou d'enseignant au collégial (M. Sc.) ou à l'université (Ph. D.).

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR(-TRICE) LITTÉRAIRE**
- **INTERPRÈTE**
- **PROFESSEUR(E) DE LANGUES MODERNES**
- **TRADUCTEUR(-TRICE)**

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou

DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

- NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

**Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes :** il est possible qu'après son admission, une personne doit se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

## Remarques

Tous les étudiants doivent passer un test de classement de l'espagnol avant le début du programme. Les étudiants qui auront obtenu un niveau inférieur à intermédiaire à la suite de ce test se verront imposer, hors programme, jusqu'à 6 crédits de mise à niveau (ESP1901, ESP1902) qui devront être réussis durant la première année du programme. Cet ajout pourrait prolonger la durée des études.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Études hispaniques	Maîtrise	45 crédits	2-105-1-0	Jour

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1<sup>er</sup> août 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2023** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2023** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2023** ?

### Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> novembre 2022

## Structure du programme (1-105-1-0)

Version 13 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 73

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 54 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

**Bloc 73A Langue, civilisations, littérature**

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0J
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J	ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0J
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ESP 3537	Espagnol moderne	3.0J

**Bloc 73B Apprentissage de l'espagnol**

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S

**Bloc 73C Étude de la langue et traduction**

Option - Minimum 12 crédits, maximum 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S	ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0J	ESP 3710	L'espagnol : langue étrangère 1	3.0J
ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0J	ESP 3720	L'espagnol : langue étrangère 2	3.0S
ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0J			

**Bloc 73D Littérature hispanique et pratiques culturelles hispano-américaines** Option - Minimum 15 crédits, maximum 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0S	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0J
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0J
ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0J
ESP 3242	Romantisme et réalisme en Espagne	3.0	ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0
ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0J	ESP 3440	Poésie hispanique moderne	3.0
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0S	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0	ESP 3451	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles	3.0
ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0			

**Bloc 73E Lectures et recherches complémentaires**

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3810	Travail de recherche	3.0
ESP 3820	Programme de lectures	3.0
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

**Bloc 73F Culture, société et théorie littéraire**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0	HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J			

**Bloc 73Y**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	HNU 1000	Humanités numériques : théories	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	HNU 2000	Humanités numériques : technologies	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
CIN 1102	Gestes, matériaux et figures du cinéma	3.0S	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
COM 1200	Introduction aux médias	3.0J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
ETM 1400	Le livre médiéval	3.0	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J			

**Bloc 73Z**

Choix - 3 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ESP.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement du français langue seconde	Baccalauréat	120 crédits	1-821-1-0	Jour
Science politique	Baccalauréat	90 crédits	1-245-1-0	Jour
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Études hispaniques	Majeure	60 crédits	1-105-2-0	Jour
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ESP.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).